

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 23 décembre 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 17 décembre 2021

2021 DAC 593 Subvention (1.000 euros) à l'association La Cité, société historique et archéologique des 3e, 4e, 11e et 12e arrondissements de Paris au titre de l'action culturelle locale de Paris Centre.

Mme Carine ROLLAND, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 30 novembre 2021 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association La Cité, société historique et archéologique des 3e, 4e, 11e et 12e arrondissements de Paris;

Vu l'avis du conseil de Paris Centre en date du 30 novembre 2021 ;

Sur le rapport présenté par Madame Carine ROLLAND au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 1.000 euros est attribuée, sur proposition de la mairie de Paris Centre, à l'association La Cité, société historique et archéologique des 3e, 4e, 11e et 12e arrondissements de Paris, domiciliée 2, place Baudoyer 75004 Paris pour soutenir ses activités annuelles.
Paris asso 192692, 2021_12040

Article 2 : La dépense correspondante, d'un montant de 1.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de l'année 2021 de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO